

Association des Amis de la RASD

Bur.aarasd@wanadoo.fr

Facebook : Amis de la République Sahraouie

Communiqué de presse

Deux avocates françaises interdites d'entrer au Maroc ?

Me Ingrid Metton et Me Olfa Ouled, du barreau de Paris, sont avocates des 24 accusés sahraouis du groupe de Gdeim Izik, incarcérés au Maroc depuis plus de 7 ans. Elles les ont défendus lors des audiences de leur procès en appel, entre janvier et mai 2017, à la Cour d'appel de Rabat-Salé.

Le verdict du 19 juillet 2017 a de nouveau lourdement condamné 19 d'entre eux, au terme d'un procès où les seules preuves présentées restent des aveux signés sous la contrainte.

Rendues inquiètes par les nouvelles recueillies auprès des familles des détenus, en raison de leur dispersion dans 7 prisons à travers tout le territoire marocain et des mauvais traitements qu'ils y auraient subis, Me Metton et Me Ouled ont voulu se rendre au Maroc pour visiter leurs clients.

Mais quand elles sont arrivées hier soir 12 février à l'aéroport de Casablanca, elles ont été interpellées à la descente de leur avion par des agents en civil qui ne leur ont donné aucune décision motivée ni explication.

Il s'agit typiquement d'une rétention sans droit, surprenante quand on sait qu'il existe une Convention d'entraide judiciaire entre le Maroc et la France.

Elles ont été retenues toute la nuit à Casablanca et l'on nous dit qu'elles devraient être expulsées par un prochain avion vers Paris.

Nous dénonçons ce mépris du droit par les autorités marocaines et demandons aux autorités françaises qu'elles fassent tout pour que les avocates Ingrid Metton et Olfa Ouled retrouvent la pleine liberté d'exercer leur métier, dans le cadre de la Convention qui lie le Maroc et la France.

Paris le 13 février 2018